AREVA EN AFRIQUE

LA FACE CACHÉE DU NUCLÉAIRE FRANÇAIS

« EN FRANCE, ON N'A PAS DE PÉTROLE, MAIS ON A DU NUCLÉAIRE »

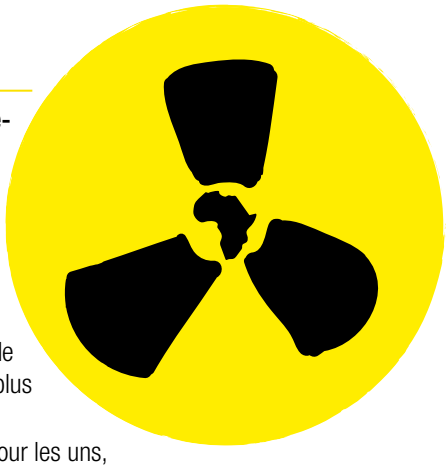

Depuis presque 50 ans, le développement du nucléaire est justifié au nom de **« l'indépendance énergétique »** de notre pays. La dernière mine d'uranium française a fermé en 2001. Depuis, la totalité du minerai est importée. Les sources d'approvisionnement se sont diversifiées, mais le sous-sol africain a été, et reste encore aujourd'hui indispensable au fonctionnement de notre parc électronucléaire.

Cette logique « d'indépendance énergétique » française a conduit à une politique française d'approvisionnement en uranium par l'intermédiaire d'une entreprise : Areva, ex-Cogema. Ce fonctionnement a été éprouvé pour le pétrole avec Elf (absorbée par Total).

La sécurisation des mines françaises d'uranium au Gabon et au Niger a justifié que la cellule Afrique de l'Élysée sponsorise des coups d'État et affiche un soutien aux régimes dictatoriaux « amis de la France » plus compréhensifs à l'égard des intérêts économiques français que soucieux de nourrir leur propre population.

C'est à ce prix que s'est réalisée la prétendue « indépendance énergétique » française. « Indépendance » pour les uns, privation de souveraineté et misère pour les autres.

DE L'EUPHORIE NUCLÉAIRE À LA FAILLITE D'AREVA

Areva cumule aujourd'hui les déboires. Empêtrée dans plusieurs scandales en France, elle accuse aussi un endettement colossal et des déficits records. Éclatée en plusieurs entités, l'entreprise ne pourra survivre que grâce au soutien financier de l'État. Ses dirigeants accusent l'après-Fukushima, mais la faillite financière est due à la construction des réacteurs EPR dont les coûts et les délais explosent, mais aussi aux « affaires » africaines du groupe.

À partir de 2005, quand la spéculation sur l'uranium bat son plein, Areva entend doubler sa production et acquiert de nouveaux permis africains, mobilisant les réseaux officiels et officieux de la Françafrique. Aujourd'hui, tous ces gisements jugés non-rentables sont abandonnés.

Pourtant, certains permis ont été acquis à prix d'or. Ceux de l'entreprise Uramin ont coûté plus de 3 milliards d'euros (entre achats et investissements inutiles). Pour certaines sources, il s'agit en fait d'un gigantesque scandale d'État de commissions occultes en Afrique du Sud et de rétro-commissions en France pour obtenir, en vain, l'obtention de marchés de construction de nouvelles centrales. Mais pour l'instant, seule Anne Lauvergeon, l'ancienne dirigeante du groupe, a été mise en examen pour « présentation de comptes inexacts » et « diffusion de fausses informations ». Bien sûr, ce sont les contribuables et les salarié-e-s du groupe qui paieront la note, tandis que les scénarios de privatisation sont ressortis des cartons.

ORGANISMES EN CHARGE DE L'EXPLOITATION DE L'URANIUM

› CEA, créé en 1945
(Commissariat à l'Énergie Atomique), pour fabriquer clandestinement la bombe atomique.

› COGEMA, créée en 1976
Détenue à 100 % par le CEA, englobe tout le cycle de l'uranium (des mines au retraitement).

› AREVA, créée en 2001
Fusion de COGEMA et Framatome (constructeur de centrales).

SURVIE
47, avenue Pasteur – 93100 Montreuil
01 44 61 03 25 – contact@survie.org
survie.org

Réseau Sortir du nucléaire
9 rue Dumenge – 69317 LYON CEDEX 04
04 78 28 29 22 – contact@sortirdunucleaire.fr
sortirdunucleaire.org

UN DOSSIER NOIR COMPLET SUR LE SUJET

Raphaël Granvaud détaille les conditions dans lesquelles la France et Areva se procurent l'uranium au meilleur coût, au prix d'ingérences politiques et de conséquences environnementales, sanitaires et sociales catastrophiques pour les populations locales. Il réfute le mythe de l'indépendance énergétique de la France grâce au nucléaire, puisque l'uranium alimentant le nucléaire civil et militaire, provient pour une large part du sous-sol africain.

FRANÇAFRIQUE ET NUCLÉAIRE

DES INDÉPENDANCES SOUS TUTELLE FRANÇAISE

Au moment des indépendances en 1960, les accords de défense signés entre la France et ses ex-colonies, dont le Niger et le Gabon, comportent une clause dite **« d'approvisionnement préférentiel »** sur les matières premières et produits stratégiques, qui préserve les intérêts français.

LES RÉSEAUX FRANÇAFRICAINS D'AREVA

La Cogema puis Areva ont toujours utilisé les canaux officiels et officieux de la Françafrique :

› **Des diplomates transfuges sont mis à la tête des sociétés minières :** Maurice Delauney, homme lige de Foccart, ambassadeur au Gabon, devient PDG de la Comuf de 1979 à 1989 ; Dominique Pin, ancien de la cellule Afrique de l'Élysée (à l'époque où Anne Lauvergeon, future patronne d'Areva, travaillait auprès de François Mitterrand), devenu directeur d'Areva au Niger pendant la renégociation du prix de l'uranium par Niamey en 2007.

› Sous la présidence de Nicolas Sarkozy, **des intermédiaires habitués du continent sont sollicités :** le député Patrick Balkany, émissaire officieux notamment en Centrafrique, le belge George Forrest en RD Congo, surnommé « vice-roi du Katanga ».

› **Des anciens militaires ou barbouzes sont missionnés**, comme Gilles Denamur, ex-colonel attaché de défense à l'ambassade de France à Niamey, envoyé au Niger en 2007 par la société privée Epée chargée de la sécurisation des mines.

NIAMEY, 1974 : UN COUP D'ÉTAT AU SERVICE DU NUCLÉAIRE

À partir de 1967, la France exploite l'uranium nigérien à des coûts extrêmement bas. En 1973, la crise pétrolière et la décision française d'accélérer son programme nucléaire incitent le président Hamani Diori à **demander une hausse du prix de l'uranium**. *« Le Niger pouvant contribuer à l'exceptionnelle nucléarité de la France, raisonne Diori, il serait normal que la France contribue de manière exceptionnelle au développement du Niger »* explique l'historienne Gabrielle Hecht. Les négociations se tendent : dans la nuit du 14 au 15 avril 1974, Hamani Diori est victime d'un coup d'État militaire mené par Seyni Kountché. **Les putschistes ont nécessairement reçu des gages de la France** avant de se lancer. L'inertie des soldats français sur place face aux mouvements de troupes avant le putsch puis le refus d'intervenir malgré l'existence d'un accord de défense entre les deux pays militent en faveur de cette thèse.

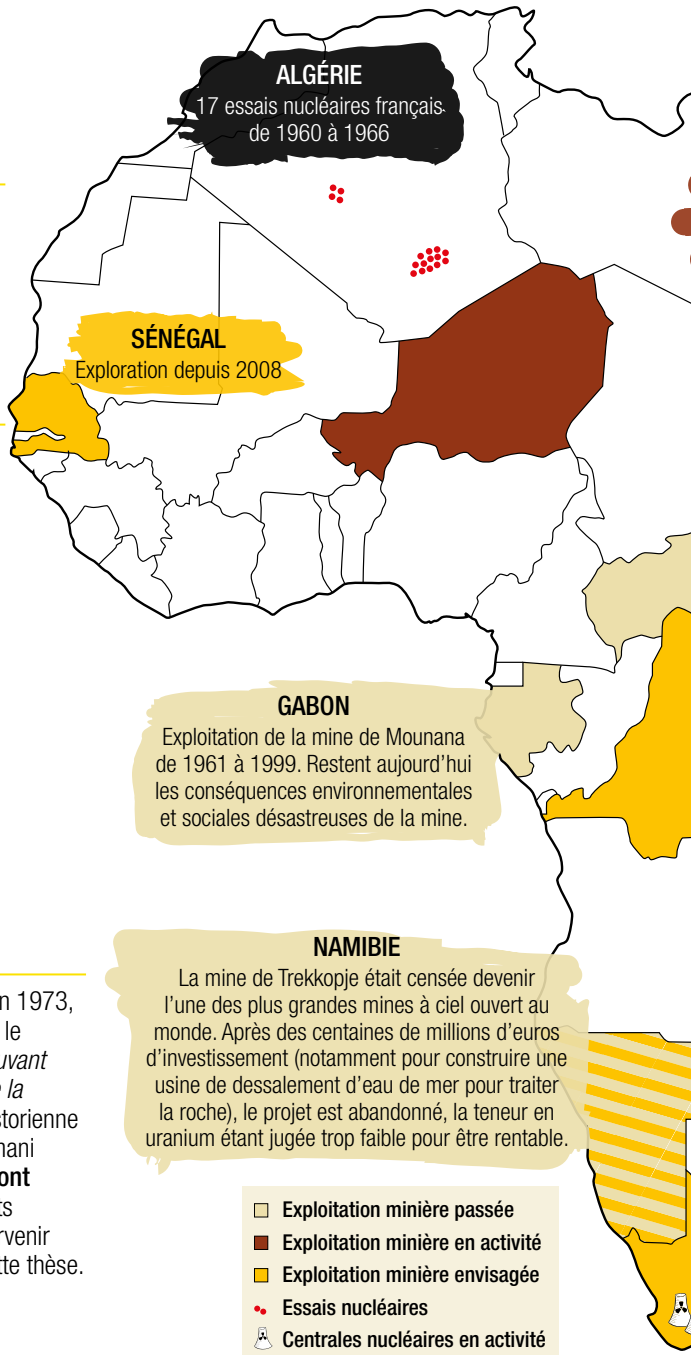

LA PRÉSERVATION DES INTÉRÊTS DE LA FRANCE AU NIGER EN 2009-2010

En 2007, le président du Niger, Mamadou Tandja, a ouvert la course aux permis miniers. La concurrence entre investisseurs est alors vive, notamment pour la mine géante d'Imouraren que convoite Areva. Cette dernière a dû, pour l'obtenir, accepter une hausse du prix de l'uranium.

En mars 2009, dans un contexte de contestation contre Mamadou Tandja qui s'apprête à briguer un troisième mandat anticonstitutionnel, Nicolas Sarkozy vient à Niamey « présigner » le contrat d'Imouraren, suivi de près par la présidente d'Areva. Le signal est limpide, la France accepte le coup d'État constitutionnel pour sauvegarder ses intérêts, piétinant au passage les droits des Nigériens. Mais sa position devient vite intenable sur la scène diplomatique.

Le 18 février 2010 Mamadou Tandja est renversé par des militaires. Alain Joyandet, secrétaire d'État à la Coopération, annonce immédiatement qu'il n'y a *« aucune raison de craindre que le partenariat à long terme qu'Areva a construit avec l'État nigérien et les populations locales soit perturbé »*. Les services secrets français savaient ce qui se préparait et n'ont pas dissuadé les militaires de perpétrer le coup d'État contre un Président décidé à ouvrir le Niger aux concurrents chinois voire iraniens.

1945 Fondation du CEA
1945-1959 Missions d'exploration minière dans toutes les colonies françaises pour découvrir de l'uranium

1958 Création de la Comuf (filiale du CEA) pour l'exploitation au Gabon

1967 Création de la Somaïr (filiale du CEA) pour l'exploitation de la 1re mine au Niger

1974 Création de la Cominak (filiale du CEA) pour l'exploitation de la 2e mine au Niger
Coup d'État au Niger contre le président Diori

1976 Création de la Cogema

1982
Visite du président Mitterrand au président Kountché au Niger

LE SCANDALE ÉCOLOGIQUE, SANITAIRE ET SOCIAL

Les conséquences des 45 années d'exploitation minière de la Cogema puis d'Areva au Niger sont désastreuses. L'activité minière a recours à la spoliation des terres, détruit la faune et la flore, contamine l'air, l'eau par des poussières et gaz radioactifs. Deux grandes nappes fossiles s'épuisent à court terme…

L'omerta règne sur les impacts sanitaires, sociaux ou environnementaux de l'exploitation des mines. Étrangement, l'accès aux soins, assuré par Areva n'autorise pas les médecins à détecter les pathologies dues aux radiations. à Mounana, les anciens travailleurs meurent encore de maladie plus de 15 ans après l'arrêt des activités des mines : les déchets radioactifs sont encore présents dans l'environnement. La création de prétendus « observatoires de la santé » au Niger et au Gabon n'a rien changé à leur situation.

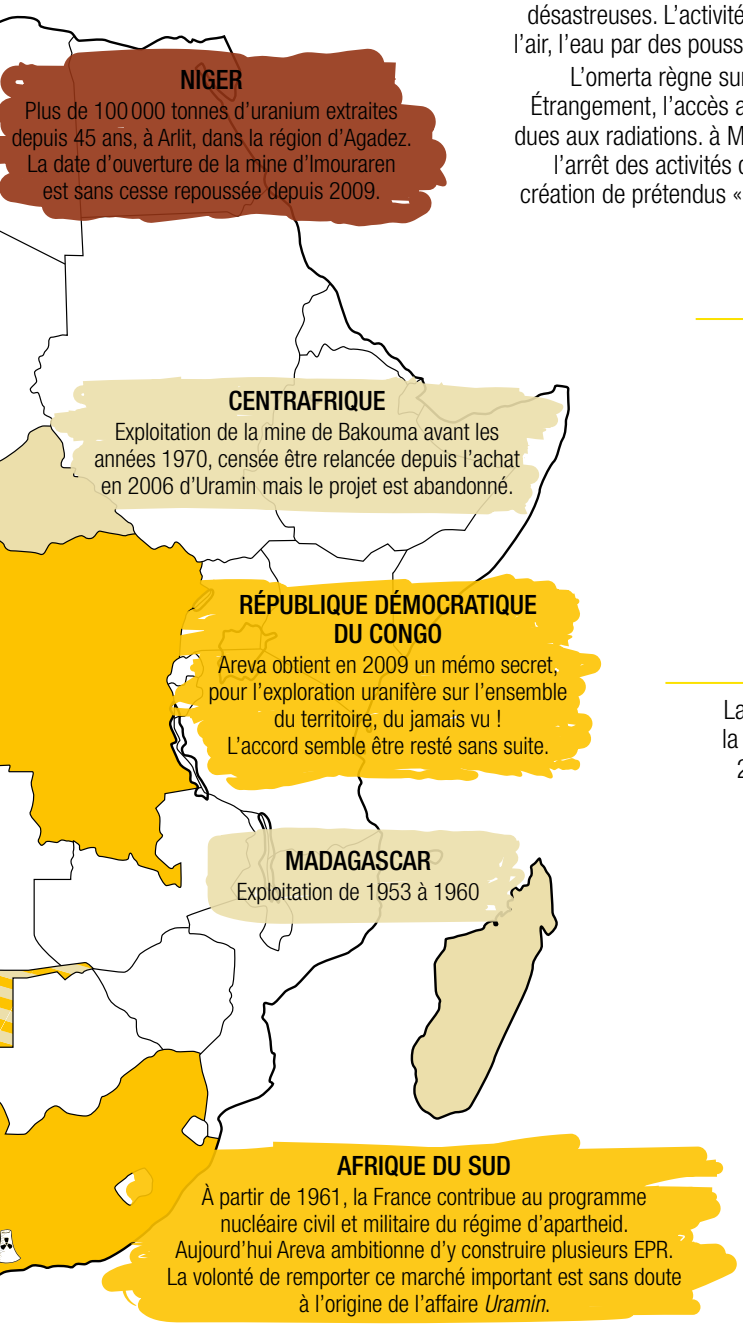

LE SCANDALE DE L'AFFAIRE URAMIN

Areva achète pour 1,8 milliard d'euros et dans des conditions suspectes Uramin, côtée à 300 millions d'euros à la Bourse de Toronto.

Tous les permis et gisements achetés avec l'entreprise situés en Centrafrique, Namibie et Afrique du Sud sont considérés inexploitables aujourd'hui.

En réalité, selon plusieurs sources, l'opération aurait servi à dissimuler de gigantesques commissions et rétrocommissions pour obtenir le marché du nucléaire en Afrique du Sud.

AREVA, LES RÉBELLIONS ET LE TERRORISME AU SAHEL

La présence prédatrice d'Areva a été un facteur d'accroissement des tensions dans la zone sahélo-saharienne. Les rébellions armées des années 1990 et de la période 2007-2009 réclamaient le partage des bénéfices liés à l'exploitation de l'uranium.

Fin 2010, plusieurs expatriés français travaillant pour Areva et Vinci sont enlevés par Aqmi. Ces nouvelles prises d'otages sont l'occasion d'officialiser la remilitarisation française de toute la zone.

Après plusieurs opérations secrètes, la France mène en 2013 l'opération Serval contre les groupes terroristes occupant le nord du Mali. En 2015, Serval est remplacée par l'opération Barkhane : près de 4 000 hommes sont mobilisés en permanence pour un dispositif transfrontalier (Mauritanie, Burkina, Tchad, Mali, Niger) de lutte contre le terrorisme. En vain…

LES CHIFFRES CLÉS

- **87 %** des parts détenues par l'État français
- **1/3** de l'uranium nécessaire aux **58** réacteurs français provient du Niger
- **1/4** de production d'uranium d'Areva en 2008 a été extrait au Niger
- Pôle minier le plus rentable au monde, représentant **12 %** du chiffre d'affaires d'Areva et **40 %** des investissements bruts en 2007-2011

LA SOCIÉTÉ CIVILE MOBILISÉE

Il est primordial de dénoncer les conséquences désastreuses des choix énergétiques français et de contrer la propagande d'Areva. À grands frais publicitaires, elle communique ici sur son « énergie propre », et là-bas sur son soutien au développement de régions en réalité pillées.

Au Niger comme au Gabon, des organisations de la société civile telles qu'**Aghir In Man** à Arlit, le **GREN** et le **ROTAB** à Niamey, **Brainforest** à Libreville, dénoncent les conditions d'exploitation de l'uranium. À Falea, au Mali, l'**ARACF** s'est mobilisée pour informer les habitants des dangers du nucléaire, de l'exploration en cours et de l'exploitation éventuelle et se bat pour rendre plus transparentes les activités minières. **Mais partout l'émergence d'un débat démocratique autour des questions minières tarde à venir**, les critiques sont ignorées par les gouvernements et balayées par Areva qui prétend dépenser 6 millions d'euros par an dans des actions de développement durable !

1999 — Fin de l'exploitation au Gabon

2001 — Création d'Areva

2003 — Visite du président Chirac au président Tandja au Niger

2004 — 1re enquête d'ONG sur l'impact de mines au Niger

2005-2007 — Flambée du prix de l'uranium
Achat d'Uramin
Renégociation des prix par le Niger

2009 — Visite du président Sarkozy au Niger puis en RD Congo

2011 — Annonce du gel de plusieurs projets miniers en Afrique, prémisses de la privatisation

2014 — Début des enquêtes judiciaires sur l'affaire Uramin

NOS RECOMMANDATIONS

NOS ASSOCIATIONS DEMANDENT À AREVA, ENTREPRISE À CAPITAUX PUBLICS :

› La suspension immédiate de tous les projets miniers tant que les conditions d'exploitation ne sont pas respectueuses de l'environnement, des travailleurs et des populations locales.

› Une expertise indépendante, reconnue par l'État hôte et la société civile locale avec un référentiel minima garanti par la réglementation française pour s'assurer de ce respect.

› Le versement de taxes ou contributions par Areva aux États hôtes, confiées à une gestion indépendante spécialisée pour la remise en état des sites après extraction, la dépollution des sites en exploitation et de leurs abords (confinement des stériles et déchets radioactifs, collecte des objets et ferrailles contaminés…).

› Le respect de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, notamment par l'association étroite des populations locales aux décisions liées à la gestion des ressources en eau et à l'utilisation des terres.

› La contribution financière d'Areva à la mise en place pour tous les ex-travailleurs des mines et les populations vivant à proximité d'un examen médical complet, d'une évaluation rétrospective des doses subies, d'un suivi sanitaire à long terme réalisé par des organismes médicaux indépendants et l'indemnisation des préjudices subis.

SUR LES ACTIVITÉS DES ENTREPRISES FRANÇAISES, SURVIE DEMANDE :

› De mettre fin aux différents mécanismes de soutien militaire, diplomatique et financier de la France aux dictatures et aux autres régimes autoritaires ou corrompus qui, en retour, favorisent depuis des décennies le pillage de ressources par les multinationales françaises.

› De mettre en place en France et de contribuer activement au niveau européen à une législation contraignante sur la responsabilité environnementale et sociale, en étendant la responsabilité juridique des sociétés françaises et européennes à leurs filiales étrangères et à leurs sous-traitants.

› De mettre en place en France et de contribuer activement au niveau européen à une législation contraignante sur la transparence fiscale, obligeant les multinationales à publier pays par pays, sans exception aucune, leurs comptes pour leurs activités dans chacun des territoires où elles sont implantées.

› D'œuvrer activement pour le renforcement des moyens de lutte contre la corruption, à la suppression du secret bancaire, principe au cœur des paradis fiscaux et judiciaires, et à la transmission automatique des données fiscales entre territoires.

AREVA NE FERA PAS LA LOI AU NIGER

Le collectif mène une campagne visant à mettre la société Areva, la France, l'Union européenne et la communauté internationale face à leurs responsabilités. **Le collectif dénonce les conséquences désastreuses de nos choix énergétiques ici et soutient ceux qui en paient le prix là-bas.**

Réseau de solidarité et d'action, le collectif travaille en lien avec les populations concernées dans leur lutte pour la reconnaissance de leurs droits, de leur dignité et de leurs libertés fondamentales.

› **arevaneferapaslaloi@gmail.com**
› **areva.niger.free.fr**

REJOIGNEZ LE RÉSEAU SORTIR DU NUCLÉAIRE !

Depuis 1997, le Réseau « Sortir du nucléaire » défend une position majoritaire dans l'opinion publique : **la France doit abandonner l'énergie nucléaire, promouvoir la sobriété et l'efficacité énergétiques et favoriser les sources d'énergie renouvelables.**

Notre rôle est donc de réunir toutes les personnes qui souhaitent exprimer leur volonté d'une sortie du nucléaire. En nous rassemblant autour d'une Charte, nous mettons en place un rapport de force pour obtenir des résultats concrets. Plus de 930 groupes et 56 000 personnes l'ont déjà signée. En 2012, le Réseau, c'est une équipe de plus de 30 personnes bénévoles et salariées, des centaines de personnes-ressources, plusieurs dizaines de milliers de bénévoles, militants et sympathisants, en France et partout dans le monde, qui portent haut et fort la voix du changement… Pourquoi pas vous ?

Réseau Sortir du nucléaire

› **contact@sortirdunucleaire.fr**
› **www.sortirdunucleaire.org**

REJOIGNEZ SURVIE !

Survie est une association (loi 1901) qui mène des campagnes d'information et d'interpellation des citoyen-ne-s et des élu-e-s pour une réforme drastique de la politique de la France en Afrique.

Elle fonde son action sur la légitimité qui incombe à chacun-e d'interpeller ses élu-e-s et d'exiger un contrôle réel des choix politiques faits en son nom. Pour Survie, les problèmes de développement et la pauvreté dans les pays du Sud ont avant tout des causes politiques. C'est donc à ce niveau qu'il convient d'agir.

Rejoignez nos 1 700 adhérent-e-s et l'un de nos 24 groupes locaux et participez à la diffusion d'une information indépendante, critique et alternative via notre revue mensuelle *Billets d'Afrique et d'ailleurs*. Vos cotisations assurent l'indépendance financière et par conséquent notre liberté de ton et d'analyse.

SURVIE

› **contact@survie.org**
› **www.survie.org**

© Survie 2017 – Rédaction, maquette, graphisme : Raphaël Granvaud, Juliette Poirson, Laetitia Langlois, Mirja Martino.